

Note Méthodologique : Plan de prévention de chantier à Nador Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Point clé : Le plan est obligatoire en cas de coactivité ou de risques spécifiques. Il doit rester évolutif et être ajusté aux changements du chantier.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Dispositif central pour garantir la sécurité et la santé des travailleurs sur les chantiers de Nador.
- Identifier, évaluer et réduire les risques propres à chaque site.
- Assurer la conformité avec la réglementation marocaine.
- Accompagnement professionnel adapté au contexte industriel et portuaire local.

Objectifs de la mission

- Réduire effectivement les risques professionnels en conformité avec la loi.
- Analyser l'organisation de chantier, les équipements et les interactions entre intervenants.
- Définir un dispositif de prévention et de contrôle adapté aux risques.
- Améliorer la coordination des acteurs et optimiser les procédures de sécurité.
- Renforcer la gestion documentaire et l'amélioration continue de la performance sécuritaire.

Périmètre / livrables attendus

- Public concerné : entreprises de construction, maîtres d'ouvrage/œuvre, chefs de chantier, QHSE, RH, donneurs d'ordre des zones industrielles et portuaires de Nador.
- Prise en compte des contraintes locales (coactivité, risques chimiques et mécaniques, exigences portuaires).
- Livrables : plan de prévention, recommandations détaillées, plan d'action opérationnel.
- Définition des rôles et responsabilités, organisation des EPC/EPI et procédures de contrôle.
- Dispositif de suivi : indicateurs, visites de terrain, formation des équipes, reporting.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte d'informations sur les travaux, intervenants, contraintes; visite du site et analyse des accès et zones à risques.
- Résultat : points de vigilance priorités pour le chantier à Nador.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Examen des évaluations de risques, procédures internes, autorisations et registres de sécurité.
- Résultat : vérification rigoureuse de la conformité au cadre marocain et aux exigences des zones industrialo-portuaires.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration du plan de prévention, définition des responsabilités, organisation des moyens de protection.
- Résultat : plan d'action opérationnel pour faciliter la mise en œuvre et le contrôle.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Mise en place d'indicateurs, visites régulières, formation des équipes, coordination des intervenants.
- Résultat : reporting et ajustements continus des mesures sur le terrain.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée approximative	Format
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Visite sur site, entretiens
Analyse documentaire et réglementaire	1 semaine	Audit documentaire
Plan d'action et recommandations	1 à 2 semaines	Rédaction et présentation
Suivi et accompagnement	Variable selon chantier	Interventions sur site, reporting

Intervention généralement sur 2 à 5 semaines pour l'initial (diagnostic à recommandations), selon taille et complexité du chantier.

Rôles & responsabilités

Client (maître d'ouvrage / coordonnateur sécurité / donneur d'ordre)

- Veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de prévention.
- Assurer un environnement sécurisé pour tous les intervenants, y compris en zones portuaires/industrielles.
- Participer aux ateliers/réunions et faciliter la coordination des parties prenantes.
- Impliquer les sous-traitants dans le dispositif de prévention.

Consultant

- Conduire le diagnostic, l'audit documentaire et la vérification réglementaire.
- Élaborer le plan de prévention, les recommandations et le plan d'action.
- Accompagner le déploiement sur site (indicateurs, visites, coordination).
- Former les équipes et assurer le reporting et les ajustements nécessaires.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Évaluations des risques des entreprises intervenantes.
 - Plans du chantier et informations sur la nature des travaux.
 - Procédures internes de sécurité et registres de sécurité.
 - Autorisations administratives applicables.
 - Données de configuration du site : accès, zones à risques, contraintes spécifiques.
 - Références des exigences locales propres aux zones industrialo-portuaires de Nador.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Ateliers et réunions avec les parties prenantes organisés selon les besoins.
 - Contrôle de conformité aux normes locales et à la réglementation marocaine.
 - Suivi terrain via indicateurs, visites régulières, coordination et formations.
 - Reporting structuré pour ajuster les mesures et améliorer en continu.
 - Plan mis à jour en fonction des changements et nouveaux risques identifiés.
 - Implication des sous-traitants pour une coordination efficace de la prévention.
 - Préparation aux audits/visites des autorités grâce à une documentation claire.
-